

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire : 0411G87909  
ISSN : 1951-4727

## EDITORIAL

### LA FRANCE CENTRIFUGE

*Comme je n'avais pas de candidat déclaré en libéralisme, ce premier tour aurait pu me laisser indifférent. Les résultats me fournissent pourtant matière à analyse et à projet pour l'avenir.*

*Mon analyse retient surtout le sort qui attend François BAYROU, et le comportement de ceux qui ont voté pour lui. Ils sont nombreux, le score autour de 19% est impressionnant, et plusieurs commentateurs y ont vu une volonté des Français de revenir au « centre ».*

*En fait je suppose qu'un certain nombre d'électeurs ont voté BAYROU parce qu'il incarnait à leurs yeux « l'anti-système ». Ces électeurs en ont assez de voir le paysage politique français toujours dominé par les mêmes hommes, les mêmes partis, les mêmes idées – même si les candidats porteurs de ce conservatisme étaient relativement neufs. Beaucoup de ces électeurs avaient voté LE PEN en 2002, mais BAYROU est devenu une sorte de Le Pen « politiquement correct ». Comme en 2002 où il avait fait 8% des voix avec un simple slogan : « je suis contre Chirac », il a réussi en 2007 en disant : « je suis contre l'UMP et le PS ». Est-ce pour autant que les électeurs de BAYROU l'ont pleinement suivi quand il a avancé son deuxième slogan : « gauche et droite doivent gouverner ensemble » ? Certes les positions de Michel ROCARD et autres ont pu troubler les esprits, ainsi que la référence à la « grande coalition » allemande. Mais qui a cru réellement à DSK à Matignon, et à une majorité composite ? Peut-être pas François BAYROU lui-même, bien que cette idée d'une France « pragmatique », libérée des « clivages idéologiques », lui ait donné un relief qu'il n'avait pas au départ. Ainsi François BAYROU recueillait-il sur son nom des suffrages de contestation, et des suffrages d'illusion.*

*Mais n'est-ce pas la vocation naturelle du centre de bâtir son succès sur le non-dit, sur le non-engagé, sur le non-projet ? Ici comme ailleurs le neutralisme signifie le relativisme – tout se vaut – et le pragmatisme conduit à l'immobilisme. Politique du chien crevé au fil de l'eau. J'ai du mal à comprendre le centre.*

*Que reste-t-il à faire à François BAYROU et à l'UDF ? Contrairement à ce qu'il prétend quand il annonce un « renouveau de la politique française », il n'est pas en mesure de vendre sa peau très cher. Il n'arrivera pas à faire croire aux socialistes que son électorat va massivement reporter ses suffrages sur Ségolène ROYAL. La candidate du PS récupèrera sans doute les quelques milliers de voix de gauche qui s'étaient égarées au premier tour, mais en dépit des appels pressants et lyriques de François HOLLANDE, la majorité des électeurs de Bayrou se retrouvera ailleurs, dans l'abstention ou chez SARKOZY. L'issue la plus vraisemblable est dans une négociation sur les législatives.*

*Car c'est bien le spectre des législatives qui va hanter les quinze prochains jours. Les battus du premier tour, ceux du moins qui comptent gardent pour seul espoir d'avoir un point de chute aux législatives. Si Nicolas SARKOZY consent à la promesse d'une dose de proportionnelle, les voix de l'UDF et du FN lui seront pratiquement acquises. Différemment, BAYROU et LE PEN auront du mal à donner des consignes de vote ; au demeurant l'électorat de l'UDF est certainement moins docile, parce que plus composite, que celui du FN.*

*La conclusion de cette analyse qui me semble s'imposer c'est que l'aventure électorale du centre est terminée, et que l'on va revenir à un bon vieil affrontement entre gaullistes et socialistes, les deux blocs autour desquels gravitent des satellites de droite et de gauche. Deux blocs dirigistes, protectionnistes et patriotes. S'agit-il pour autant d'un « choix de société », comme le disent les*

*protagonistes ? J'aimerais bien qu'il en fût ainsi, mais pour qu'il y ait choix il faut qu'il y ait différence. Certes la « gauche » française a son originalité. Elle a un projet de société mais, fondé sur la lutte des classes ; il est tellement désuet qu'il a perdu toute crédibilité. Nos socialistes n'ont pas su ou pas voulu faire leur conversion (à la différence des travaillistes anglais, des socialistes suédois ou allemands) et sont toujours prisonniers des syndicats animés par les communistes et les trotskystes. Voilà de quoi différencier sérieusement la gauche de la « droite ». Mais celle-ci non plus n'a pas su s'adapter aux réalités ; elle continue à nier les lois élémentaires de l'économie, les exigences de l'état de droit et les valeurs de liberté et responsabilité.*

*En d'autres termes : BAYROU avait raison de comprendre que les Français sont mécontents et de leur droite et de leur gauche, mais il avait tort de croire qu'en additionnant deux nullités on puisse trouver autre chose que zéro.*

*La France est donc en attente. Et je ne vous surprendrai pas en disant qu'elle ignore pour l'instant que cette attente pourrait être satisfaite et ne peut être satisfaite que par la solution libérale. Dès maintenant, les libéraux doivent donc s'employer à aller au-devant de ces insatisfactions et déjà, à l'occasion des législatives, ils doivent glisser à l'oreille des candidats qu'ils devraient mettre quelques accents libéraux dans leur campagne. Si nos futurs députés ne le font pas, les événements ne tarderont pas à rappeler à nos dirigeants que la France ne peut vivre plus longtemps en marge des autres Européens, en révolte contre la mondialisation, et en délire idéologique permanent.*

*Le centre va laisser un vide dans l'échiquier politique français. Le libéralisme pourra bientôt combler ce vide. Plus la France est centrifuge, plus elle convergera vers les idées de la liberté.*

Jacques Garello

## Conjoncture

### « POUR EN FINIR AVEC LE CHOMAGE »

C'est le premier des six chapitres que traite le Guide du candidat. On n'a pas l'impression que ce soit toujours le premier souci desdits candidats, qui font campagne tantôt sur l'immigration, tantôt sur le pouvoir d'achat, tantôt sur l'environnement, tantôt sur l'Europe. Ils ne voient pas que tous ces problèmes sont rendus insolubles par la persistance d'un chômage massif de longue période, frappant par priorité les jeunes.

Les électeurs, eux, ne s'y trompent pas, et tous les sondages révèlent que le chômage est bien à leurs yeux la préoccupation majeure. Deux données récentes peuvent légitimement troubler l'opinion publique : le débat sur la mesure du nombre de chômeurs d'une part, le rapport de l'UNEDIC sur les besoins en main d'œuvre d'autre part. Les Français ont-ils raison de s'en alarmer ?

#### **Entre deux et quatre millions de chômeurs**

Contrairement à la plupart des conjoncturistes, nous ne sommes pas vraiment intéressés par les querelles de chiffres, l'évolution d'un dixième de point et le commentaire du dernier chiffre de l'INSEE. Les chiffres traduisent approximativement la situation en un moment donné ; ils n'expliquent pas pourquoi on en est arrivé là. Ils trompent les gouvernements toujours tentés de mener une « politique de l'indice », une action artificielle à court terme.

Il n'en reste pas moins qu'il s'est passé plusieurs choses ces derniers temps concernant la mesure du chômage. Tout d'abord, on a enfin compris que le nombre de chômeurs commenté chaque mois était purement administratif (nombre d'inscrits à l'ANPE en catégorie 1 de demandeurs d'emplois). Tous ceux qui ne répondent pas aux critères (chômeurs des DOM, ceux qui cherchent un contrat à temps partiel ou à durée déterminée, etc.) sont exclus de ces statistiques. Voilà pourquoi le nombre de chômeurs varie suivant les sources, sans exagération, entre 2 et 4 millions environ.

Pour y voir plus clair, on fait une fois par an une grande enquête emploi, ce qui permet d'améliorer la qualité des chiffres. Cette année, l'enquête aurait révélé que le chômage était sensiblement plus élevé qu'on ne le pensait (8,8% de la population active au lieu de 8,4%), ce qu'a confirmé Eurostat. Mais l'INSEE a préféré reporter la publication de son enquête à l'automne, dans des périodes politiques plus propices, ce qui a paru pour le moins suspect.

## **Plusieurs millions de personnes changent d'emploi chaque année**

Une façon de contourner la difficulté consiste à faire une comparaison internationale, en prenant des statistiques homogènes. Elles sont contestables en valeur absolue, mais la comparaison entre pays a un sens, puisque la source est la même et les taux de chômage sont standardisés. C'est le cas avec les statistiques de l'OCDE. Elles sont sans appel. 8,8% de chômeurs en France, 7,3% dans la zone euro, 7,1% en Allemagne, 7,0% dans l'Union européenne, 5,7% dans l'ensemble de l'OCDE, 5,4% au Royaume-Uni, 4,4% aux Etats-Unis, 4,0% au Japon. Contrairement aux autres pays, nous n'avons pas su vaincre le chômage.

Autre information significative : l'enquête annuelle de l'UNEDIC sur les besoins en main d'œuvre. Au-delà du détail des chiffres, se dégage une idée forte : le marché du travail est celui de la mobilité. Ce sont des centaines et des centaines de milliers de travailleurs nouveaux dont les entreprises ont besoin : plus de 1 200 000 projets de recrutement dans les entreprises interrogées pour 2007. Rappelons que chaque jour, 10 000 personnes au moins rejoignent le chômage et 10 000 aussi quittent le chômage en ayant retrouvé un emploi ou rejoint une formation ou l'âge de la retraite. Ce qui fait entre 3 et 4 millions de personnes qui changent d'emploi chaque année, qui perdent un emploi et qui retrouvent un emploi.

Dans ces conditions, à l'échelle du pays, lorsqu'une entreprise supprime 1000 ou 2000 emplois, ce n'est rien et quand une administration recrute 1 000 chômeurs et leur fournit un emploi, ce n'est rien. Tout cela n'a rien à voir avec l'ampleur du phénomène. Ce sont des millions d'emplois qu'il faut créer. Il apparaît alors que toutes les politiques de relance conjoncturelle à courte vue, de traitement social du chômage, de postes d'emplois subventionnés, de créations d'emplois publics, d'emplois tremplins, première chance ou autre fantaisies technocratiques de nos candidats-énarques ne sont rien par rapport à l'enjeu.

## **Défiscaliser, déréguler**

Tout cela est condamné depuis longtemps. Mais qui donc est capable de créer des millions d'emplois chaque année ? Il n'y a qu'une réponse : les entreprises informées par le marché libre. Personne d'autre n'est à la hauteur de l'enjeu. Toute proposition qui passe par l'Etat est vouée à l'échec : il faudrait créer 3 ou 4 millions de fonctionnaires par an pour être à la hauteur de l'enjeu : en trois ans, nous aurions rejoint feu le modèle soviétique.

Cela ne signifie pas que l'Etat n'ait rien à faire. Sa responsabilité, c'est de laisser faire ceux qui savent, ceux qui ont intérêt à la croissance, les entrepreneurs. Notre guide du candidat donne la recette reconnue par la science économique, qui a réussi partout dans le monde. Elle commence par la libération de l'entreprise, et de l'entrepreneur, qui doivent payer moins de charges et d'impôts : ne pas pénaliser ceux qui créent les vrais emplois, c'est le premier pas essentiel. Supprimer l'impôt sur les sociétés, supprimer la progressivité de l'impôt sur le revenu, baisser les cotisations sociales en privatisant la sécu,... voilà le chemin de l'emploi.

Il faut aussi que les entreprises, et notamment les plus petites et les plus dynamiques (les gazelles) aient les moyens de se développer et d'embaucher : il faut donc protéger fiscalement l'argent investi dans la création d'entreprises (les business angels doivent être encouragés). Le retour de l'emploi passe aussi par un vrai fonctionnement du marché du travail : liberté des salaires (en finir avec les niveaux irréalistes du SMIC), laisser les entreprises libres de débaucher quand c'est nécessaire, en finir avec la durée légale du travail et les 35 heures et autres carcans rigides : c'est le « contrat libre embauche ». Il faut donc réformer le code du travail. La flexibilité doit être totale, pour permettre la mobilité des emplois.

Est-ce révolutionnaire, « ultralibéral » ? C'est ce qu'on fait ailleurs, même dans les pays de tradition social-démocrate. C'est révolutionnaire par rapport à l'étatisme français. C'est sûrement plus libéral que tout ce qui a échoué jusqu'à maintenant. Mais c'est le seul moyen d'en finir avec le chômage. Qu'en pensent les candidats à l'Elysée et au Palais Bourbon ?

Pas de fausse joie : c'est en Suède que se passe l'histoire.

Dans ce pays, le pouvoir appartenait depuis plus de cinquante ans à la social-démocratie, au point que l'on a parlé du modèle suédois comme un modèle de socialisme démocratique. Certes, il y a toujours eu une opposition de droite, mais elle était faible et divisée et lorsqu'elle parvenait au pouvoir, c'était pour poursuivre la politique du tout-Etat. Puis voilà que la social-démocratie s'est réformée et a su réformer l'Etat, privatiser des services publics, baisser des impôts, réduire le nombre de fonctionnaires, libéraliser l'économie. Bref, voilà que le modèle de la social-démocratie devenait bien plus libéral que la droite française.

C'est cette évolution de la gauche qui a décomplexé la droite suédoise. Elle a pu s'unir, présenter un programme assez clair et gagner en septembre dernier les élections. Pour faire quoi ? Pour appliquer fidèlement le programme libéral proposé pendant la campagne électorale. Un gouvernement libéral qui tient ses promesses, quoi de plus étonnant pour un Français ! La première décision, que nous avons relevée il y a un mois a été de supprimer l'impôt sur la fortune, qui existait ici depuis 1947.

Nous n'y revenons pas, puisque nous en avons déjà parlé, mais notons, pour éclairer les contribuables français, que les Suédois ont pris cette décision après avoir constaté que tous les pays, les uns après les autres, abandonnaient cet impôt et attiraient ainsi les contribuables étrangers. Les Suédois se sont dit qu'en supprimant l'impôt les investissements reprendraient le chemin du pays, et l'exil fiscal sera enrayeré.

Pourquoi revenir sur ce sujet que nous avons traité ? Parce que cela n'aurait été qu'un élément isolé, et donc mineur, si d'autres mesures ne suivaient pas. Or quinze jours plus tard, on apprenait que le gouvernement suédois avait décidé de privatiser au plus vite six groupes d'entreprises parmi les plus importants. Ce sera par exemple le cas de la Vodka Absolut, la troisième vodka la plus bue dans le monde (il est même question que ce soit un groupe français qui la rachète, comme quoi la mondialisation n'a pas que du mauvais, contrairement à ce que l'on dit souvent !).

Il en ira de même pour une grande banque, ou encore pour l'opérateur de téléphone Telia Sonera ou pour OMX, qui gère les bourses nordiques. Mieux encore : ces privatisations n'ont pas pour objet de faire rentrer de l'argent pour financer des dépenses de fonctionnement ou des dépenses sociales, mais elles serviront à réduire la dette publique. Car il n'est plus question de financer à guichet ouvert les dépenses publiques : il s'agit clairement de réduire le rôle de l'Etat, alléger les charges pesant sur les entreprises et de mettre fin aux abus de l'Etat-providence, pourtant pilier du modèle suédois.

Mais cela n'est pas assez pour le nouveau gouvernement suédois, dirigé par les conservateurs. L'ISF ne sera pas supprimé seul : l'impôt foncier aussi doit être aboli. Les indemnités de chômage vont être réformées et la durée du travail nécessaire pour bénéficier de l'assurance-chômage sera allongée. L'ANPE suédoise sera profondément réformée. Des crédits d'impôts (impôt négatif à la FRIEDMAN) auront lieu pour les ménages les plus modestes, pour inciter chacun à travailler au lieu de bénéficier des aides sociales.

Bref, c'est tout l'Etat-providence qui est réformé, mais aussi toute l'économie en privatisant les entreprises jusque là publiques. Et cela dans un pays où l'on affirmait que personne n'oserait rompre avec l'Etat-providence : les socialistes ont commencé à le faire, les libéraux le poursuivent et l'amplifient. De plus, les privatisations ont aussi pour objet de stimuler l'épargne des Suédois, car jusqu'à présent, l'Etat-providence prenant tout en charge, l'épargne était au plus bas. Voilà qui devrait changer le modèle suédois. Qu'en pensent nos candidats finalistes ?

Nous avons pu le constater encore une fois au cours de cette campagne : les hommes politiques ne comprennent rien à l'économie de marché. Le « libéral » Sarkozy nous a sorti le refrain connu de la « myopie du marché » (ce qui justifie que l'Etat planifie le futur). Pourtant, on apprend l'économie au lycée (et même ensuite à l'ENA). Mais quelle économie apprend-on ? Nous avons déjà abordé cette question, mais notre confrère Valeurs Actuelles, sous la plume de David VICTOROFF, reprend à son tour le sujet, à partir d'une enquête de Maxime AMIOT, justement intitulée « L'économie par les nuls. Une vision déformée de l'entreprise ».

Selon l'enquête, les manuels scolaires accordent peu de place à l'entreprise : 24 pages sur 429 dans le Bréal de terminale, 22 pages sur 383 dans le Nathan. Aucun chapitre dans le Magnard de terminale. Seule illustration dans le Bréal sur les stratégies internationales des entreprises : une manifestation contre les délocalisations. Et des caricatures brocardant les entrepreneurs.

On ne parle que des multinationales. Début du chapitre de Nathan, un exercice sur le thème « Qu'appelle-t-on délocalisation ? ». Plus généralement, c'est toute l'économie de marché qui est contestée. Dans le Bréal de première, on commence par citer l'économiste socialiste hongrois Karl POLANYI. Et on cite des civilisations -heureuses- qui n'obéissent pas à la loi de l'offre et de la demande et où « l'entraide prévaudra sur l'appât du gain ou la soif du profit ». Pour Hatier de première « la main invisible qui guide les forces du marché est surtout aveugle ; elle ne voit pas les pluies acides, le trou dans la couche d'ozone, l'effet de serre ».

Ennemi numéro un : les USA. Dans le Bréal, on apprend que la « politique ultralibérale de REAGAN » a généralisé « le dualisme entre les riches et les pauvres, mais aussi entre les grandes universités et un système scolaire délabré ; entre les hôpitaux ultramodernes et toute une infrastructure aussi coûteuse que dépassée » : bref une société à deux vitesses.

Heureusement, il y a l'Etat pour jouer le rôle central et remplir ces manuels. Selon le Bréal de première, les élèves doivent se demander « pourquoi les pannes du marché nécessitent l'intervention des pouvoirs publics ». Les entreprises, guidées par la seule rentabilité, ne peuvent remplir des missions d'intérêt général, encore moins s'occuper des services publics. Aucune critique sur le poids des impôts. On demande seulement pourquoi l'impôt sur le revenu est « plus juste » que la TVA. Et on cite comme preuve Alternatives économiques pour montrer qu'avec les niches fiscales, le niveau d'impôt reste faible.

Bien sûr, l'économie de marché est source d'inégalités de revenus, de patrimoines, d'accès aux soins, des sexes, etc. Le marché, vous dis-je, encore le marché. Seul responsable. Source suprême de toutes ces fantaisies : Alternatives économiques (membre fondateur d'ATTAC), cité 53 fois dans le Bréal de terminale. Auteurs favorisés, MARX, bien sûr, mais aussi BOURDIEU. On y trouve certes quelques classiques, mais rien sur HAYEK, FRIEDMAN ou BECKER. Très rarement TURGOT, SAY ou BASTIAT, quasiment ignorés.

La notion de classes -et de lutte des classes- est omniprésente. Les services à la personne sont assimilés dans le Hatier à « un retour des domestiques ». Les conflits sociaux sont mis en valeur, un tableau de la Grève au Creusot est mis en parallèle avec une manifestation de droit au logement à Neuilly... Tout est mélangé : femmes, antiracisme, mal-logés, chômeurs, exclus, étrangers, sans-papiers, homosexuels, etc. Tout est mis sur le même plan.

ATTAC est évidemment mis en valeur. Le mouvement antimondialisation à Seattle est un « succès du mouvement civique », article du Monde diplomatique à l'appui. Le Magnard met en évidence « les effets pervers de la mondialisation », « responsable de la dégradation de l'environnement » et même « la mondialisation au service du crime ? ». Bref, c'est au point que David VICTOROFF se demande finalement : « Faut-il enseigner l'économie ? ». Avec les manuels scolaires qu'on leur donne, les jeunes finissent par s'intéresser aux idées de BESANCENOT, trouvent Madame ROYAL bien timide et prennent SARKOZY ou BAYROU pour des ultralibéraux !

Qu'est-ce qu'une société libérale ? Cette question fondamentale aurait dû dominer la campagne, qui se serait ainsi focalisée sur un vrai choix de société. Une question d'autant plus pertinente que les esprits sont confus et les mots détournés de leur sens. Tantôt le libéralisme est assimilé au seul libéralisme économique (on parle alors volontiers d'ultralibéralisme, pour désigner une politique tout à fait banale chez la plupart de nos principaux partenaires). Tantôt on l'assimile au libéralisme philosophique, c'est-à-dire au relativisme (tout se vaut, donc il n'y a pas de vérité). Tantôt et surtout on l'assimile au laxisme des mœurs, au laisser-aller amoral et immoral. On emploie dans ce dernier cas libéralisme au sens américain de « gauchiste », « progressiste », comme tous les pétitionnaires de Hollywood : « détournement de libéralisme » dit Alain Laurent dans l'ouvrage couronné pour le Prix du Livre Libéral 2006.

Un nouvel exemple de confusion (ou de désinformation) est fourni par un article, au demeurant fort intéressant, sur l'Eglise belge, paru dans *Le Monde* sous le titre « Conflit au sein de l'Eglise belge sur l'attitude face à la société libérale ». Il y aurait ceux qui accepteraient, plus ou moins, les évolutions sociétales, propres à « la société libérale » et ceux qui, comme l'évêque de Namur, Monseigneur LEONARD, possible futur primat de Belgique, critiquent ce que *Le Monde* appelle « la société libérale ». Mais voyons de plus près ce qu'a dit ce prélat.

Il a affirmé qu'il « ne suffit pas qu'une loi soit votée par une procédure démocratique pour qu'elle se révèle éthiquement responsable et socialement correcte ». Voilà qui est en réalité profondément libéral : le droit n'est pas la loi et ce n'est pas parce que l'on est politiquement minoritaire que l'on a juridiquement tort. Encore faut-il que la loi corresponde aux droits fondamentaux des personnes : une loi démocratiquement votée qui déciderait de tuer une minorité ou de supprimer le droit de propriété n'est pas du droit, puisqu'elle va à l'encontre des droits intangibles de la personne humaine. Aucune majorité n'a le droit d'abolir le droit naturel.

Mgr LEONARD avait ainsi condamné les irruptions du législateur dans des domaines qui appartiennent à la conscience et à la foi personnelles : la libéralisation de l'avortement, l'euthanasie, le mariage des homosexuels, l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, etc. Pour lui, « le parlement n'est pas maître des mots et n'a pas autorité sur le sens métaphysique et biologique de la sexualité ».

*Le Monde* en déduit que le prélat est hostile à la « société libérale » parce que celle-ci aurait pour caractéristique de prendre en compte les évolutions « inéluctables ».

Est-ce vrai ? Le libéralisme permet-il n'importe quoi ? C'est là qu'il faut être clair. D'un côté, le libéralisme ne conduit pas à une morale d'Etat, à « un ordre moral ». C'est la conscience individuelle qui est première et la liberté responsable doit être la réponse la plus commune. C'est vrai en matière économique et sociale, mais c'est vrai aussi pour les sujets de société. Saint THOMAS ne disait pas autre chose quand il affirmait qu'on « ne peut réprimer tout le mal qu'il y a dans le monde » : la morale va plus loin que ne le dit la loi. Liberté de choix et conscience personnelle sont donc les réponses libérales.

Mais de l'autre, une société libérale se doit de respecter, inconditionnellement, et de faire respecter, les droits fondamentaux de la personne humaine. Nous avons d'ailleurs demandé dans notre programme que ces droits individuels soient plus explicitement inscrits dans la constitution. Le libéralisme ne consiste donc pas à laisser les gens libres de choisir d'abolir la propriété privée, la liberté scolaire ou de détruire la vie, car ce sont autant de droits individuels fondamentaux que nul ne saurait remettre en cause dans un état de droit. Liberté des actes, dignité des personnes sont les deux piliers d'une société libérale ancrée dans une tradition éthique plurimillénaire, dans des valeurs de civilisation.

Il arrive simplement parfois que la loi soit amenée à fixer des limites à ne pas franchir. La politique n'est pas le paradis sur la terre, mais l'art du meilleur possible, tenant compte du réel et des faiblesses humaines. Mais c'est autre chose que d'assimiler société libérale d'une part au vote majoritaire sans limite, d'autre part au laxisme généralisé, au sens de la « société libérale avancée » chère à l'ancien Président GISCARD D'ESTAING.

Privatiser la Sécu, comme nous le proposons, se heurte à tous les conservatismes de la classe politique. Le sujet est manifestement tabou. Il suffit de voir le tollé provoqué par le rapport de l'IGAS sur les dépassements d'honoraires et les honoraires libres ! On a également eu droit à une discussion surréaliste entre S. ROYAL et N. SARKOZY, la première accusant le second de vouloir privatiser la sécu, ce qui, malheureusement mais visiblement, n'était pas vrai.

Qu'avait en effet proposé N. SARKOZY ? De faire payer aux assurés sociaux une franchise (modeste) sur les médicaments ou les visites médicales. Rien de plus. Cela a suffi pour que S.ROYAL se précipite pour signer la pétition de certains professionnels de santé contre la proposition SARKOZY de franchise sur les remboursements. Projet « dangereux » et « brutal ». « On ne réforme pas la France avec brutalité et certainement pas en faisant reculer l'égalité d'accès à la santé ». « La Sécurité sociale est un des acquis du modèle social français, elle doit être préservée ». Bref, elle luttera contre « les tentatives de privatisation qui feront basculer des millions de Français vers la précarité radicale ».

Ces déclarations sont intéressantes, car elles marquent une méconnaissance absolue de ce que serait la privatisation. La privatisation, cela ne consiste pas à faire payer l'assuré, de sa poche, par un système automatique de franchise. Et cela n'a rien à voir avec la précarité. Pour comprendre ce qu'est la privatisation de la protection sociale, il suffit d'observer le système suisse (dont nous avons parlé il y a peu, puisque les Suisses ont rejeté par referendum une tentative de créer un monopole de la Sécu « à la française »).

La réforme libérale de la santé, qu'ignorent donc tous les candidats, cela consiste d'abord à rendre aux Français leur argent, avec le salaire complet. Les salariés touchent la totalité de la valeur de leur travail (leur brut plus ce qu'on appelle à tort « les charges patronales » (ce qui en moyenne doublera leur revenu net !). Avec cela, ils auront à s'assurer où ils veulent, pour leur retraite ou leur santé.

C'est le même principe que pour l'assurance automobile : il y a une obligation d'assurance (car sinon celui qui ne serait pas assuré ferait supporter sa charge par les autres), mais on s'assure où on veut et pour des modalités librement choisies. Certains disent que les plus pauvres ne pourront pas payer. C'est absurde, car ils paient maintenant -et très cher- la Sécu et les sommes qui leur seraient ainsi rendues seraient gigantesques et en général suffisantes pour s'assurer. C'est d'autant plus vrai que la concurrence entre les différentes assurances santé ferait, comme toujours, baisser les tarifs.

De toutes façons, si quelqu'un ne pouvait pas payer son assurance (un chômeur par exemple), il pourrait bénéficier de chèques santé ou de systèmes équivalents de solidarité. Mais l'immense majorité pourrait payer. Ceux qui pensent le contraire n'ont pas regardé leur feuille de paie ni vu à combien s'élèvent les cotisations salariales et patronales : jamais un système privé ne coûterait aussi cher (pour un smicard une assurance santé privée lui ferait économiser entre 2 et 30%, à prestations égales).

Alors que penser de la franchise, évoquée par SARKOZY et qui a mis en fureur ROYAL ? Elle n'a aucun sens comme mesure isolée (en conservant le monopole de la sécu), car cela revient à dire que la Sécu coûte de plus en plus cher et rembourse de moins en moins. La franchise n'a de sens que dans un système concurrentiel et privé, où chacun choisit les modalités de ses remboursements : l'un pourra prendre une assurance garantissant tout à 100% (donc plus chère, car sans franchise), l'autre un système avec franchise, un autre encore un système ne couvrant que le gros risque (comme les opérations et hospitalisations) : ce sera la diversité et le libre choix de chacun : la liberté responsable enfin retrouvée.

Les électeurs n'ont pas eu à choisir dans ce domaine, car on leur a caché la vérité. On s'investit alors sur les détails (un euro de franchise par exemple), sans aborder le problème de fond, celui du monopole public. Et on explique aux Français que la privatisation (que personne hélas ne propose), c'est la précarité généralisée et la médecine à deux vitesses. Si les Français connaissaient les solutions libérales, ils n'hésiteraient pas.

La Ligue des droits de l'homme a « noté » les candidats aux présidentielles sur les droits de l'homme. Nous n'allons pas lui reprocher, puisque nous avons fait pareil en notant les candidats sur leur libéralisme. Mais nous avons quelques doutes sur la méthode de la Ligue. Tout d'abord, elle a écarté d'emblée certains candidats, dont Philippe de VILIERIS et Jean-Marie LE PEN, exclus a priori sans avoir été interrogés. Sans doute la Ligue considère-elle qu'ils représentent un danger pour la démocratie plus grand que les communistes et autres trotskistes. Mais c'est un procédé bien étrange que de condamner quelqu'un sans l'entendre.

Ensuite, les résultats sont surprenants. En tête, avec 19,14 sur 20, Dominique VOYNET, puis Olivier BESANCENOT avec 19/20, Marie-George BUFFET, avec 18,86/20, José BOVE avec 15,71/20 : tous, on en conviendra aisément, de grands démocrates défenseurs des droits de l'homme. STALINE et TROTSKI auraient été premiers de la classe.

Elève médiocre, Ségolène ROYAL, avec 12,14/20, mauvais élève, François BAYROU avec 7,86/20 et cancre absolu, Nicolas SARKOZY, avec 0,57/20. Il est vrai que celui-ci n'ayant pas répondu, la Ligue s'est basée sur ses déclarations publiques.

Peut-être faut-il s'interroger sur ce que la Ligue appelle les droits de l'homme. Pour nous, ce sont les droits individuels, ceux que nous voulons voir confirmer dans la constitution et non les droits sociaux, les faux droits, les droits à. Pour la Ligue, c'est l'inverse. Ainsi on trouve pour elle dans les droits de l'homme la lutte contre les contrats de travail précaires, le rétablissement de l'égalité dans les quartiers et dans les zones rurales, la régularisation des parents d'enfants scolarisés, l'obligation pour les communes riches de construire des logements sociaux, l'arrêt de la militarisation de la police, le droit de vote pour les élections locales pour les résidents étrangers, etc. Bref, les droits de l'homme socialiste, mais sûrement pas les droits de l'homme tout court.

Anecdote ? Evidemment non, car les médias s'en sont donnés à cœur joie et la Ligue a demandé de tenir compte de ces notes pour voter. Désinformation scandaleuse des Français en général et des jeunes en particulier. Rien sur les vrais droits de l'homme, du droit de propriété à la liberté scolaire, sans parler des libertés économiques, sûrement contraires aux droits de l'homme selon la Ligue ! A-t-on le droit de porter plainte pour désinformation et pour aveuglement idéologique ?

---

La France centrifuge pp. 1-2

« Pour en finir avec le chômage » pp. 2-3

Des libéraux qui tiennent leurs promesses électorales p.4 -

L'ignorance économique s'apprend au Lycée p.5 - On ignore aussi ce qu'est une société libérale p.6 -

Sécu : toujours et encore l'ignorance ! p.7 - Les droits de l'homme : ignorance encore ! p.8.

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18